



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

Présents : 13

En exercice : 17

Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **JEUDI VINGT QUATRE JUILLET**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **17 juillet 2025**.

Présents : BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, RENAUDIN
Didier, GAURIVEAUD Jean-Jacques, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, de LACOUR
SUSSAC Hugues, BUREAU Nadia

Absents : FOUCHER Nicolas

Absents avant donné pouvoir : TURPIN Sylvie à MOTARD Daniel, AUTIN Martine à GAURIVEAUD Jean-Jacques,
AUDEBERT Délizia à WATRIN Béatrice.

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

**DE 048-2025/07-006 DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN AUPRES DU
DEPARTEMENT - AVENUE SORIGNET pour partie section A n°1980 et 1981**

Le maire indique aux élus qu'un permis de construire a été délivré pour la construction d'un
cabinet dentaire desservi depuis l'avenue Sorignet par un accès commun de 5 mètres.

Le maire propose aux élus que la commune fasse l'acquisition auprès du Département de la
Charente-Maritime et pour l'euro symbolique d'une partie de la place de la Gare. Cette
acquisition d'une bande de 5 mètres (schématisée en bleue sur le plan ci-dessous) permettrait de
créer une voirie de desserte facilitant l'accès à ce nouveau service de santé. Une séparation
physique à la charge de la commune serait réalisée pour différencier la parcelle du département
de la partie détachée et rattachée au banc communal.

Délibération soumise au contrôle de légalité au n° : 017-211701552-2025.....

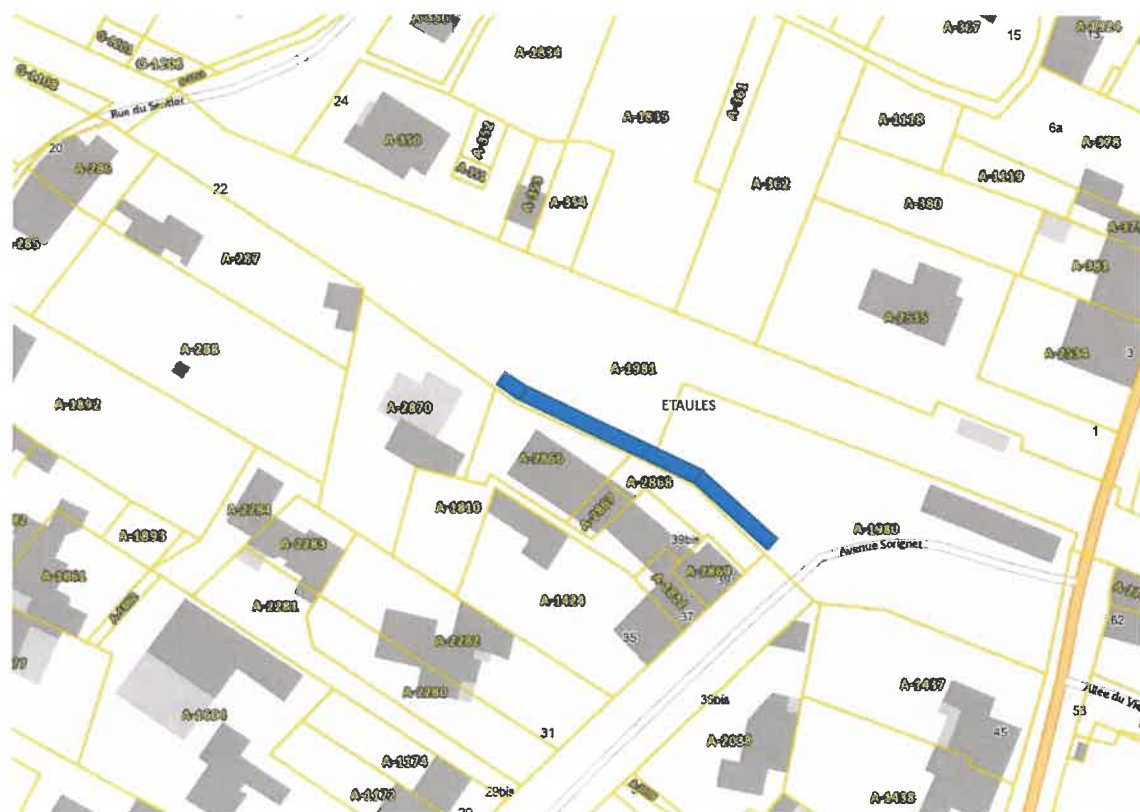
Date de l'accusé de réception préfecture le :

Délibération affichée le

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42

mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr



Le conseil municipal après en avoir délibéré par 16 voix POUR,

- *ACCEDE* à la proposition du maire et *SOLLICITE* le Département pour l'acquisition d'une bande de terrain de 5 mètres de largeur à l'euro symbolique suivant le schéma ci-dessus exposé
- *CHARGE* le maire de mener à bien cette acquisition et *AUTORISE* à signer tous documents nécessaires à intervenir

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

Délibération soumise au contrôle de légalité au n° : 017-211701552-2025.....

Date de l'accusé de réception préfecture le :

Délibération affichée le

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42

mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr